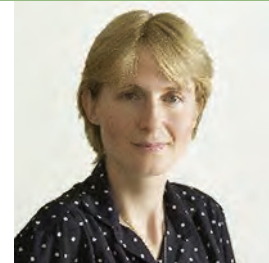


Les archives de la statistique des ministères économiques et financiers



Agnès d'ANGIO-BARROS

Chef du Service des archives économiques et financières

Les ministères économiques et financiers conservent leurs archives historiques au Centre des archives économiques et financières à Savigny-le-Temple¹. Concernant la statistique, deux fonds, complémentaires, sont particulièrement intéressants : ceux de l'INSEE et ceux de la direction chargée de la prévision.

Historique des directions chargées de la statistique et de la prévision

Pour comprendre le contenu des archives, un rappel de l'histoire des directions concernées s'impose au préalable.

Le premier Bureau de statistique, rattaché au ministère de l'intérieur, est créé en 1800. Devenu direction en 1806, il est supprimé en 1812. En 1833 est créé au ministère du commerce un Bureau de statistique générale, rebaptisé Statistique générale de la France (SGF) en 1840.

En 1877, le ministère des finances se dote d'un bureau de statistique pour « porter périodiquement à la connaissance du public des documents intéressants sur les différentes questions financières » (arrêté du 30 décembre 1876) et publier le recueil mensuel de ses travaux, dans le Bulletin de statistique et de législation comparée dont le premier numéro paraît en janvier 1877. Rattaché successivement au cabinet du ministre et au contrôle des administrations financières [c'est-à-dire fiscales], ce bureau de statistiques et d'études financières (BSEF) joue essentiellement un rôle de service de documentation et d'information statistique.

La Statistique générale de la France, devenue bureau en 1871, rejoint en 1906 le ministère du travail, et absorbe en 1919 le Service d'observation des prix créé en 1917. Devenue sous-direction, elle est rattachée à la Présidence du Conseil de 1930 à 1936, sauf brièvement en 1934 où elle dépend de nouveau du ministère du travail. À la fin de 1936, elle devient un service du ministère de l'économie nationale.

En 1941, le Service national de statistique (SNS) est créé au sein du ministère des finances. Il résulte de la fusion de divers services existants : la Sous-Direction de la Statistique générale de la France, le Service d'observation économique (créé en 1937), l'Institut de conjoncture (créé en 1938) et le Service de la démographie (créé en 1940 à partir des anciens bureaux de recrutement de l'armée).

1. On trouvera les détails pratiques à la fin de cet article.

Les archives sur les activités du service central de la statistique pendant l'Occupation

Par Béatrice TOUCHELAY

Héritier direct du Service National des Statistiques (SNS), lui-même composé de plusieurs directions et services, dont la Statistique Générale de la France (SGF) et le Service de la démographie, l'INSEE a conservé quelques fonds de la période précédant sa création en avril 1946. Bien que très lacunaires, ces sources renseignent sur les activités officielles et officieuses du service central de la statistique publique pendant l'Occupation. La nécessité de gérer la pénurie et d'organiser la répartition, comme la politique liberticide de Vichy, exigent de disposer d'informations quantifiées. Avec ses 139 agents, la SGF d'avant guerre est totalement incapable de répondre à cette demande, ce qui explique l'augmentation des moyens dévolus à la statistique et la multiplication des producteurs. Les archives des services centraux conservées au Centre des archives économiques et financières (SGF, Service de la démographie et SNS), renseignent sur les contraintes qui pèsent sur leurs activités, la pénurie, les pressions de Vichy pour obtenir des données, les tensions entre les directions productrices de statistiques. Elles informent également sur les conséquences de la présence allemande et sur l'impact de la politique liberticide et de la traque mises en place par Vichy sur le développement des travaux statistiques. Ces sources permettent aussi d'évaluer l'ampleur du changement d'échelle que représente l'Occupation pour la statistique publique française. Au terme de la période, le SNS compte plus de 7000 agents (titulaires et vacataires), il dispose de directions régionales qui sont des ateliers mécanographiques de traitement des données, ses fichiers individuels sont tenus à jour, classés pour les personnes suivant le numéro à 12 chiffres introduit par René Carmille qui deviendra le numéro de Sécurité sociale. Une école d'application lui est rattachée qui formera les futurs statisticiens.

Les archives disponibles éclairent l'histoire de ces institutions et permettent de comprendre les difficultés des premières années de l'INSEE, héritier d'un lourd édifice, trop coûteux, première cible des « commissions de la hache » chargées de trouver des économies et qui seront sans pitié pour tailler dans les effectifs, alors que les missions s'étoffent. Ces archives sont lacunaires. Celles de la SGF sont très épisodiques, celles du Service de la démographie et du SNS un peu plus abondantes, elles portent sur l'organisation des services et renseignent sur leurs principales opérations. Ces fonds montrent avec force le poids de l'occupation allemande sur les activités des services statistiques. Ils témoignent aussi, entre les lignes, de la volonté du créateur du service de la Démographie puis du SNS, René Carmille, de camoufler les fichiers nominatifs tenus à jour clandestinement. La fin tragique de Carmille, qui, arrêté à la direction générale du SNS à Lyon en février 1944, déporté en Allemagne, meurt à Dachau en janvier 1945, et les tensions qu'elle suscite dans l'institution, ajoutées à la faiblesse du fonds documentaire disponible sur la fin de l'occupation laissent des zones d'ombre sur les derniers mois du SNS.

Quelques fonds sont particulièrement éclairants :

B-0066195/1 : Recensement de la population, recensement des consommateurs (1940-1942) ; répartition des prisonniers de guerre par nombre d'enfants et groupe de professions (1943) ; répartition des prisonniers de guerre par catégorie « urbains

ou ruraux » (1943) ; situation des étrangers (1942-1944) ; statistiques des étrangers exerçant en France une profession commerciale, industrielle ou artisanale (1941-1942).

PH 309/99 : les papiers « Gasc » statisticien de la SGF employé comme traducteur pendant l'occupation et qui éclaire particulièrement les négociations entre la SGF et les autorités de l'occupation avant et au moment de la création du SNS.

5A-0000315/1 à 5A-0000319/2 : Fonds Pierre Jacquey, l'un des premiers collaborateurs de René Carmille, versés par Xavier Jacquey, fils de Pierre Jacquey. Service national des statistiques (SNS), service de la démographie, création et organisation, fichiers pour le recensement, recensement en zone interdite, bulletins de recensement utilisés sous l'Occupation (1938-1941) ; service des statistiques en Algérie, en Tunisie et au Maroc (1942-1944) ; rôle dans la Résistance ; rôle à la Libération ; utilisation de la mécanographie (1934-1948) ; codification (1941-1946) ; service du travail obligatoire (STO) (1943-1948) ; Allemagne occupée ; Défense nationale, relations avec le service national des statistiques (1937-1946) ; fichiers des prisonniers de l'Axe (1946) ; contrôle des cartes d'alimentation : notes, notes manuscrites, fiche de contrôle (1944-1947).

Papiers versés par Raymond Lévy-Bruhl : entré à l'INSEE dès sa création, celui-ci deviendra secrétaire général dans les années 1980. Il a beaucoup œuvré pour la mémoire de l'institution après son départ en retraite. Ce fonds se compose de documents qui étaient restés dans les locaux de la direction générale de l'INSEE à Malakoff-Vanves.

Dans le contexte de reconstruction de l'après-guerre et sous l'influence des théories keynésiennes, l'État doit agir en faveur de l'équilibre économique général, en se dotant des outils statistiques et comptables adéquats. À cette fin, il constitue en 1946 la direction générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en fusionnant le SNS avec les services d'études économiques et de documentation du ministère de l'économie nationale. En 1947, la commission du Bilan national au Plan complète le dispositif.

En 1948, la direction générale des impôts se crée en absorbant les régies qui composaient l'administration fiscale. Le BSEF quitte alors celle-ci pour rejoindre la direction du Trésor. À compter de 1953, il coordonne ses activités avec celles du groupe de travail « Comptabilité économique nationale », qui a mission d'établir un « budget national » à partir de comptes nationaux détaillés. La juxtaposition de ces deux entités donne naissance en 1957 au service des études économiques et financières (SEEF), outil de comptabilité nationale puis d'analyse et de prévision économique. Les objectifs du SEEF sont notamment l'établissement des comptes économiques, la responsabilité des budgets économiques, la participation à l'élaboration du Plan (aspect financier) et la conduite d'études intéressant la politique économique sectorielle. Il travaille donc en liaison avec l'INSEE et le Commissariat général du Plan.

En 1962, à la suite du transfert partiel des missions et du personnel du SEEF à l'INSEE, celui-ci prend en charge les travaux fondamentaux de comptabilité nationale et les synthèses prévisionnelles destinées notamment à l'élaboration des plans. Ses missions couvrent donc un large spectre : collecte et utilisation de l'information statistique ; diffusion de l'information produite par l'INSEE ou par d'autres organismes ; coordination du système statistique français ; développement des compétences statistiques et économiques par l'enseignement, la recherche et l'assistance technique aux pays en voie de développement.

Par un décret du 9 juillet 1965, le SEEF est érigé en direction de la prévision (DP) chargée d'établir les prévisions annuelles incluses dans les budgets économiques, d'effectuer « des études prévisionnelles sur les problèmes de développement économique et technique », et « du perfectionnement de techniques d'analyse concernant la rentabilité des investissements et les recherches de coût et de rendement ». Sa production documentaire principale prend la forme de notes thématiques sur de multiples sujets : la conjoncture, le financement de l'économie, l'agriculture, l'industrie, l'équipement du pays, l'éducation et les études sociales, les emplois et les salaires, les actions économiques publiques, la rationalisation des choix budgétaires, l'économie internationale, le commerce international et les marchés de capitaux. Le CAEF détient ces notes depuis la fin des années 1960.

À partir de 1971, la direction de la prévision publie les travaux concernant « les méthodes quantitatives de l'économie appliquée » dans la revue qu'elle pilote, *Statistiques et études financières* devenue dix ans plus tard *Économie et prévision*. Elle est transformée en direction de la prévision et de l'analyse économique (DPAE) par un décret du 20 août 2003, avant d'être fusionnée en novembre 2004 dans la Direction générale du trésor et de l'analyse économique².

Les archives des administrations statistiques au CAEF

En dehors des notes thématiques de la direction de la prévision évoquées plus haut, les archives sur les administrations statistiques conservées par le CAEF tournent autour de cinq axes : enquêtes et études statistiques ; comptabilité nationale et planification ; recherches économiques et économétriques ; outre-mer ; relations internationales.

Enquêtes et études statistiques

Produits par la Statistique générale de la France et toutes ses héritières, les dossiers se divisent en trois grandes catégories :

- les enquêtes : programmes de travail, catalogue des travaux, rapports d'activité (1976-1993) ; notes, circulaires et instructions d'enquêtes (1949-1975) ; méthodologie et instructions (1953-1979).
- études et statistiques économiques : consommation (1956-1970) ; études des entreprises artisanales et industrielles (1956-1971) ; enquêtes sur les transports (1963-1981) ; enquêtes nationales de conjoncture (1962-1966).
- études et statistiques démographiques et sociales : études et statistiques économiques, démographiques et sociales (1896-1976) ; recensement de la population (1936-1968) ; indice des prix (1810-1978) ; enquête emploi (1941-1969) ; statistiques sanitaires (1941-1974) ; enquêtes sur la consommation alimentaire (1972-1980) ; enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Ces dernières sont soit récurrentes (budget de famille, consommation des ménages, emploi du temps, biens durables et ameublement, conditions de vie des personnes en situation défavorisée), soit exceptionnelles (habillement en 1981).

Recherches économiques et économétriques

L'information statistique collectée est destinée à établir recensements et enquêtes. L'analyse des données recueillies, elle, sert de base à l'étude de certaines questions démographiques, économiques ou sociales. Au-delà, la synthèse de ces informations permet d'étudier les principaux aspects de la vie économique et sociale :

- calculs d'indices : production industrielle, volume du commerce extérieur, prix à la consommation, etc. ;

2. Qui s'appelait direction générale du trésor au moment de la journée d'étude.

- études de synthèse : comptes de la nation, conjoncture, travaux techniques nécessaires à la préparation des budgets économiques et des plans.

L'économétrie est le regroupement de données économiques, mathématiques et statistiques pour comprendre et prévoir les fluctuations économiques.

L'INSEE promeut le développement des études susceptibles d'améliorer la connaissance de la réalité économique et les méthodes d'analyse. À ce titre, l'unité de recherche de la Direction des synthèses a versé au CAEF des archives relatives à des séminaires et des dossiers de recherches économiques et économétriques ouverts à partir de 1947.

Du côté de la prévision, le CAEF détient les travaux menés par la Section de la recherche et de l'informatique (relations extérieures, publications et graphismes, 1967-1979) et par plusieurs groupes d'étude (Séminaire de calcul économique, Groupe de recherche macro-économique, etc.), ainsi que les travaux préparatoires et les actes de colloques nationaux et internationaux.



Le centre des archives économiques et financières à Savigny-le-Temple

Comptabilité nationale et planification

La comptabilité nationale établie chaque année se compose de synthèses faites par différents services. La direction de la prévision, la direction générale des finances publiques (ex-direction générale de la comptabilité publique) et la Banque de France fournissent les comptes des ménages et les comptes des entreprises, les synthèses partielles concernant les comptes des administrations, des institutions financières et de l'extérieur. L'INSEE établit une synthèse pour l'année précédente de l'ensemble des opérations économiques qui se sont déroulées dans le pays.

Les comptes provisoires de l'année écoulée sont de deux sortes :

- les comptes d'agents (ménages, entreprises, institutions financières) retracent en ressources et en emplois les opérations effectuées sur le territoire national pour une même catégorie d'agents économiques.
- les comptes d'opérations (production, consommation, opérations financières, etc.) récapitulent toutes les opérations de même type concernant l'ensemble des agents économiques.

Au travers de ces comptes, l'INSEE interprète l'évolution récente de l'économie. Il suit également les tendances de la conjoncture, grâce notamment à des enquêtes auprès des entreprises, dont les résultats lui permettent de formuler diagnostics et analyses sur la situation de l'économie et sur son évolution la plus probable. Il assure ainsi le concours technique nécessaire à l'élaboration des comptes nationaux prospectifs établis pour la préparation des budgets économiques et des plans.

Parallèlement, l'INSEE met au point cadres et méthodes de la comptabilité nationale, qu'il conçoit et synthétise rétrospectivement ou prospectivement (notes prévisionnelles et exploratoires à court terme) à la demande de la direction de la prévision. Par ailleurs, sa Direction des synthèses économiques réalise des études d'ensemble sur le développement économique. Enfin, l'INSEE participe aux études sur l'exécution des travaux de projection et des synthèses prospectives qui sont établis à la demande du Commissariat général du plan dans le cadre de la préparation des plans.

Du côté de la direction de la prévision, un dossier constitué par Claude Gruson, chef du SEEF, traite de l'organisation de la comptabilité nationale (cote B-0034091/1, 1948-1975). Pour la suite, les angles d'approche sont très variés : stages « budgets économiques et Technique des budgets économiques » organisés par le Centre de stages (1967-1978) ; ventilation fonctionnelle des dépenses publiques par ministère ou par administrations ; coordination des travaux concernant le Plan (1965-1978) et préparation du VIIe Plan (1967-1978) ; travaux préparatoires aux sessions de la Commission des Comptes et des budgets économiques de la Nation (rapports, tableaux et notes de commentaires, 1959-1978), présentation des budgets économiques à la Commission des comptes de la nation (1967-1988), dont les budgets économique de printemps, d'été et d'hiver et des séries longues.

Outre-mer

La Statistique générale de la France était chargée de dresser et de tenir à jour les statistiques démographiques et économiques de la France et de ses possessions. Cependant, la coordination et la centralisation des statistiques des territoires outre-mer étaient laissées aux administrations coloniales. Ainsi, le ministère des colonies met en place un bureau de statistique coloniale en 1934, avant la création en 1943 du service colonial des statistiques, dont les fonctionnaires titulaires sont détachés du Service national de statistique.

Les archives produites par ces services sur l'Outre-mer et conservées au CAEF portent sur les anciennes colonies françaises (Maghreb, Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Madagascar, Indochine...) et sur les départements et territoires d'Outre-mer. Couvrant la période 1896-1970, elles comportent en particulier les correspondances entre les agents en poste et leurs responsables parisiens, témoignages des conditions tant matérielles que relationnelles dans lesquelles travaillaient ces fonctionnaires. Elles concernent l'organisation et le fonctionnement des services statistiques, les différents travaux qu'ils ont menés, leur suivi et leurs résultats : recensement et enquêtes démographiques ; enquêtes sur la situation sanitaire ; statistiques sur l'activité économique, les finances publiques, l'évolution des prix, l'enseignement...

À la suite des indépendances à partir de 1960, l'intervention de l'administration française cède la place à une politique de coopération et à la création d'un service éponyme au sein de l'INSEE. Cette coopération revêt plusieurs formes, dont les archives sont les témoins : missions effectuées par des fonctionnaires de l'INSEE dans ces pays (1970-1977), réunions internationales de statisticiens (1967-1972), ou missions auprès d'organismes africains (IAMSEA et UDEAC) (1974-1981).

Relations internationales

L'INSEE assure la liaison avec les organismes statistiques des autres pays et avec les organismes statistiques internationaux. Des archives retracent ses relations bilatérales avec les services statistiques de l'Allemagne (et de la Sarre), des États-Unis et de l'Union soviétique (1946-1970).

Au titre de sa collaboration avec l'ONU, l'INSEE a versé des dossiers constitués de rapports, de documents de travail et de correspondances qui illustrent sa participation à diverses instances : la Commission économique pour l'Afrique-CEA (1959-1972), la Commission économique pour l'Europe (1961-1969) et la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) (1959-1973).

Enfin, les archives conservées au CAEF permettent de suivre l'implication de l'INSEE auprès d'organismes scientifiques européens et internationaux :

- la Communauté économique européenne, pour laquelle l'INSEE assure notamment le suivi des missions de l'Office statistique des communautés européennes et la mise en place du Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD) (1959-1964) ;
- le Conseil de l'Europe (1961-1977) ;
- divers organismes internationaux tels que l'Institut international de statistique, la Conférence internationale des statisticiens du travail, le Conseil des organisations internationales des sciences médicales (1946-1971).

La Direction des synthèses économiques entretient elle aussi des relations internationales, pour l'élaboration des comptes des entreprises où des comparaisons sont faites avec d'autres pays, ou dans le cadre de l'étude des méthodes de planification d'autres pays et de la présentation de la planification française à l'étranger. De plus, le Service des enquêtes et synthèses conjoncturelles a nourri des relations scientifiques internationales, dans le cadre du Contact international des recherches économiques tendanciennes (CIRET) et de l'Association d'instituts européens de conjoncture (AIECE) (1960-1971).

Informations pratiques sur le CAEF

La salle de lecture est accessible tous les jours sur rendez-vous du lundi au vendredi : de 9h30 à 17h30 (ouverture le jeudi à 11h30)

Entrée piétons : 471 avenue de l'Europe 77176 Savigny-le-Temple

Téléphone : 01 64 87 79 31

Adresse mël : archives@finances.gouv.fr

Site internet : www.caef.bercy.gouv.fr